



# CUSY

## PEdT 2023 - 2026

### (Projet Educatif de Territoire)



Caf de la Haute-Savoie  
Service Action sociale  
21 avenue de Genève  
CS 89027  
74987 Annecy cedex 9



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Savoie



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SOMMAIRE

1	Porteur du projet .....	3
2	Présentation et analyse du territoire .....	3
3	Présentation de l'organisation éducative et de loisirs .....	8
4	Concertations.....	21
5	Elaboration et mise en œuvre du PEdT .....	24
6	Démarche d'évaluation et évolutions possibles .....	27
	ANNEXES .....	28

La commune de CUSY remercie tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce PEdT.

Correspondant : André KELLER, Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires

Mairie de CUSY – 330 montée du Chef-Lieu – 74540 CUSY

Tel : 04 50 52 50 48 - [mairie@cusy.fr](mailto:mairie@cusy.fr)

## 1. Porteur du projet

La commune de Cusy est le porteur du projet du renouvellement du Projet Educatif du Territoire (PEdT) ainsi que du Plan Mercredi.

Par le biais de sa commission Scolaire, la nouvelle équipe municipale (élue en 2020) a la volonté de mettre en place un nouveau PEDT à l'échelle de ses nouvelles ambitions éducatives pour les trois prochaines années : 2022-2025.

## 2. Présentation et analyse du territoire

### 2.1. Données générales



- **Données géographiques**

La commune de Cusy est une commune rurale de Haute-Savoie d'une superficie de 17,43 km<sup>2</sup>, adhérente au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, Cusy bénéficie d'une situation stratégique entre Annecy et Aix les Bains.

Avec une population de 1910 habitants recensés en 2021, elle profite d'une facilité de dessertes et d'accès, avec les sorties de l'autoroute A41 « Alby sur Chéran » et « Aix Les Bains Nord » situées chacune à 10 minutes.

Structurée également par le Chéran, le massif des Bauges et son Parc Régional et la zone entre-deux-lacs, la Commune de Cusy fait désormais partie de la communauté d'agglomération du Grand Annecy et fait partie de l'intercommunalité du Pays d'Alby.

- **La population et son évolution**

La commune de Cusy compte aujourd'hui 1910 habitants. Elle a connu un véritable accroissement ces dernières années : +38 % entre 2000 et 2010 et +8 % entre 2010 et 2021.

Année	2000	2010	2015	2021
Nombre d'habitants	1270	1757	1815	1910

Données : INSEE

La population se caractérise selon les éléments suivants :

- Une densité faible : 105,7 habitants/km<sup>2</sup>
- Revenu net moyen de 40 080 € par an et par foyer
- 82% propriétaires
- 16,5% locataires

Des structures familiales préservées et une population jeune :

- Un taux de couverture CAF élevé : 47% -(département : 40%)
- Une part d'allocataires avec enfants élevée : 75 %
- 22,7% de 0-14 ans
- 11,4 % des familles sont monoparentales avec enfants
- Une population dont l'ancrage familial est probablement en baisse.

Des projets de constructions (70 logements sont programmés sur 2023/2024) vont faire évoluer la population de la commune dans les prochaines années.

- **Un territoire actif**

Sur le territoire de Cusy, l'activité économique est bien représentée : 19 commerces, entreprises et services aux particuliers (boulangerie /pâtisserie, fromagerie, traiteur, restaurant, bar/tabac, boucheries, casino, quincaillerie, coiffeur, travaux publics...). Le samedi, au centre du village se tient un marché de producteurs.

La commune est située entre les bassins d'activités économiques d'Annecy, d'Aix les Bains et de Genève. Ce qui fait d'elle un territoire très attractif pour les populations actives professionnellement.

Voici quelques caractéristiques :

- 67,8% de foyers imposés – (national : 49 ,8%)
- Un taux de chômage faible : 6,9
- Une population qui travaille de plus en plus loin : 82,7 % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence – 17,3 % sur le village

- **Quotients Familiaux (QF)**

<b>Quotients Familiaux</b>	0-700	701-1000	1001-1500	1501 et +	Non renseigné
<b>Pourcentage des familles</b>	7.8 %	8.5%	22.5 %	22.1 %	39.1 %

*Données : Service périscolaire de la Commune de Cusy*

Il est nécessaire de préciser qu'une très grande majorité des familles qui ne renseignent pas le quotient familial sont dans la plus haute tranche dans la mesure où c'est le tarif qui est systématiquement appliqué.

Ainsi, nous nous rendons compte qu'une majorité des familles de la collectivité ont un QF « haut ». Cependant plus de 30 % des familles ont un QF inférieur à 1500. Il existe une large disparité économique et sociale au sein des familles de Cusy.

- **Un partenariat institutionnel important**

Depuis le 1er janvier 2017, la commune de Cusy fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Annecy. Elle s'implique notamment dans ces cinq grands domaines :

- Développement Économique et Tourisme :
  - Accompagnement et soutien des entrepreneurs.
  - Développement et gestion des zones et parcs d'activités / Implantation d'entreprises.
  - Développement et promotion touristique.
  - Enseignement supérieur / Développement universitaire / Développement numérique.
  - Soutien et aide aux filières d'excellence : image, sport et mécatronique.
  - Équipements structurants.
- Aménagement du Territoire :
  - Urbanisme (PLU, PLUI), foncier, agriculture.
  - Aménagement opérationnel.
  - Habitat (PLH).
  - Aménagement et entretien des itinéraires/circuits de randonnée.
  - Création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC).
- Mobilité et Transports :
  - Transports collectifs.
  - Transports scolaires.
  - Pistes et voies cyclables.
  - Parkings relais et de proximité.
  - Grandes infrastructures.
- Environnement :
  - Eau potable.
  - Eaux pluviales.
  - Valorisation et collecte des déchets.
  - Actions environnementales : qualité de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie...
  - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Personnes Âgées :
  - Bien Vieillir à Domicile.
  - Services d'accompagnement.
  - Établissements pour Personnes Âgées Autonomes et/ou Dépendantes (EHPAD).
  - Services spécialisés Alzheimer ou maladies apparentées.

Depuis 2020, la commune de Cusy a signé la Convention Territoriale Globale avec la CAF, le Grand Annecy et d'autres collectivités permettant une action de la CAF plus adaptée aux réalités du territoire.

Depuis janvier 2022, la commune de Cusy a conventionné avec le SIPA (Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby). Cette convention d'entente a conclu un an de travail entre les deux parties et notamment sur les compétences de la jeunesse.

## 2.2. Historique de la démarche PEdT

- **Les principales étapes**

Pour mener à bien ce travail de réflexion la collectivité a suivi un cheminement :

En septembre 2014 et pour l'année scolaire 2014-15, la collectivité a mis en œuvre la réforme du nouveau rythme scolaire avec choix du vendredi après-midi (dérogation).

La municipalisation des garderies est effective à partir 2015.

La municipalité engage une réflexion sur la mise en place d'un PEdT avec le recrutement d'un chargé de mission. Une démarche collective est initiée en 2014 dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Elle a permis une réflexion globale sur le temps de l'enfant et de mettre en avant les besoins des parents.

Cette démarche a eu pour objectifs d'établir un parcours éducatif cohérent de qualité en direction de tous les enfants en s'appuyant sur la complémentarité des temps et espaces éducatifs.

La mise en place d'un accueil de loisirs géré par la municipalité sur tous les temps de vie de l'enfant semble être la réponse retenue.

- **Historique à travers quelques dates :**

- 30 Mars 2014, élection de la nouvelle municipalité
- Décret du 7 Mai 2014 permettant de regrouper les TAP sur une demi-journée (dérogation)
- Septembre 2014 : semaine des 4,5 jours, municipalisation des garderies et mise en place du TAP
- Début 2015 : conception et mise en place du PEdT, 5 axes pédagogiques
- Décret du 27 Juin 2017 permettant un retour à la semaine des 4 jours (dérogation)
- Septembre 2017 : ouverture du centre de loisirs en relation avec le PEdT.
- Décret du 23 Juillet 2018 instaurant les règles du « Plan Mercredi »
- Septembre 2018 : semaine des 4 jours et mise en place du « Plan Mercredi ».
- Depuis la rentrée 2015, le PEdT de Cusy est validé par l'Education nationale, le préfet de Haute Savoie et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- Depuis la rentrée 2018, le « Plan Mercredi » de Cusy est validé par l'Education nationale, le préfet de Haute Savoie et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- 2016, 2017, 2018 et 2019 : Evaluation, adaptation et suivi du PEdT
- Mars 2020, élection d'une nouvelle municipalité avec prise de fonction le 27 Mai 2020 pour cause de COVID
- Septembre 2021 : lancement des premières rencontres pour le renouvellement du PEdT 2022-2025

- **Bilan de l'ancien PEdT**

Le PEdT précédent a été élaboré en 2016. Les objectifs éducatifs étaient alors les suivants :

- Favoriser le vivre ensemble
- Améliorer l'apprentissage par l'amélioration de la pause méridienne
- Consolider les aptitudes de l'enfant
- Garantir une continuité éducative

Les éléments essentiels du bilan sont les suivants :

- Fréquentation de la cantine en augmentation
- Mise en place de nouvelles règles au sein de la cantine scolaire
- Travail en partenariat avec les parents sur l'attitude et les comportements des enfants particulièrement pendant le temps du repas.

**La crise sanitaire liée au COVID ainsi que le changement d'équipe municipale n'ont pas permis réellement de réaliser un bilan.**

Depuis 2020, la municipalité a poursuivi les axes du PEdT précédent et a travaillé pour la mise en place de nouveaux partenariats :

- Mise en place d'une activité Basket en partenariat avec le club d'Alby s/Chéran en 2021
- Mise en place d'une activité foot avec le club d'Alby sur Chéran
- Mise en place du soutien scolaire en 2021 deux soirs par semaine.

Dans cette première partie, nous avons pu faire l'état des lieux de la commune de Cusy. C'est un territoire avec une population jeune qui est amenée à s'accroître dans les prochaines années.

De plus, une grande majorité des parents travaillent à l'extérieur de la collectivité et une part non négligeable est monoparentale.

L'offre éducative de la commune de Cusy va être amenée à se renouveler et s'accroître pour pouvoir répondre aux besoins de la population notamment en termes de moyen de garde.

Nous avons également pu voir qu'il existe quelques disparités. Elles doivent être une force. Afin d'éviter le risque de « l'entre-soi », le projet éducatif du territoire a pour valeur pilier : **le vivre ensemble.**

### 3. Présentation de l'organisation éducative et de loisirs

#### 3.1. Les écoles

##### École maternelle publique à Cusy

L'École maternelle publique CUSY est une école maternelle publique de l'académie de Grenoble.

L'École maternelle publique CUSY est ouverte depuis 1986. C'est une **école intercommunale regroupant les communes de Chainaz les Frasses, de Cusy et d'Héry sur Alby**. Elle accueille 96 élèves de petite, moyenne et grande sections.



	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Début des cours du matin	8H30	8H30	8H30	8H30
Fin des cours du matin	11H30	11H30	11H30	11H30
Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne
Début des cours l'après-midi.	13H40	13H40	13H40	13H40
Fin des cours l'après-midi.	16H40	16H40	16H40	16H40

**L'École élémentaire publique Cusy** est une école de niveau élémentaire.

Cet établissement public qui accueille 125 élèves fait partie de la circonscription d'inspection du 1er degré de Rumilly et de l'académie de Grenoble.



Horaires de l'Ecole élémentaire publique CUSY.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Début des cours du matin	8H30	8H30	8H30	8H30
Fin des cours du matin	11H45	11H45	11H45	11H45

Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne	Pause Méridienne
Début des cours l'après-midi.	13H45	13H45	13H45	13H45
Fin des cours l'après-midi.	16H30	16H30	16H30	16H30

### 3.1.1. Ecole Maternelle

L'école maternelle intercommunale de Cusy accueille les enfants de Cusy (47 enfants), Héry-sur-Alby (32 enfants) et Chainaz-les-Frasses (22 enfants).

Ses effectifs sont de 101 écoliers. L'école accueille les enfants en classe de Maternelle pour le cycle des apprentissages premiers (petite section, moyenne section et grande section d'école maternelle).

L'école propose 4 classes pour un total 97 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2022. Ils se répartissent ainsi : 24 en petite section ; 12 petite section+13 en moyenne section ; 18 moyenne section + 6 grande section ; 24 en grande section. A la rentrée 2022, l'école n'accueille pas d'enfant en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS.

La moyenne générale d'élèves par classe est donc de 24 élèves.

#### Axes du projet d'école :

Notre priorité reste toujours le langage (enrichissement du lexique, de la syntaxe, conscience phonologique), la citoyenneté, la découverte du monde des objets (sciences) et l'éducation culturelle, artistique et sportive avec :

- le projet Canton Chante (intervenante Emmanuelle Boitard),
- le projet ski de fond/raquettes en février et mars (2 sorties) si c'est possible
- le projet natation en fin d'année pour les GS au centre Roosevelt à Rumilly.

#### Autres projets et temps forts sur les années scolaires 2021 à 2023 :

- Spectacle de la compagnie Panash « Danses avec les couleurs»
- Venue du Père Noël
- Animation KAPLA.
- Canton Chante avec intervention 1 fois par mois d'Emmanuelle BOITARD. Elle interviendra 6 fois de février à juin (avec une représentation devant les parents) lors de la fête de l'école.
- Sorties raquettes et ski de fond à Saint François de Sales . En 1/2 journée pour les petits /moyens et à la journée pour les grands.
- Cycle natation pour les enfants de grande section des classes
- Intervention des pompiers en fin d'année pour une sensibilisation.

### 3.1.2. Ecole Elementaire

Ses effectifs sont de 121 écoliers. L'école accueille les enfants dans les classes du cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2) et du cycle de consolidation (CM1, CM2). L'école propose 5 classes pour un total de 125 élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2022, 21 CP ; 25 ce1/ce2 ; 23CE1/CE2, 28 CM1/CM2 ; 28 CM2. L'école ne propose pas de classe de maternelle. Lors de la rentrée 2020, l'école n'accueillait pas d'enfant en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS.

La moyenne générale d'élèves par classe est donc de 25 élèves.

#### **Projet d'école**

Actuellement le projet d'école est en attente de refonte. C'est la DASEN qui doit lancer la campagne des projets d'école en fournissant les axes directeurs et en lançant l'application permettant de concevoir les projets.

Nous appliquons le projet d'école antérieur.

#### **Axes du projet d'école**

##### **Mieux construire le nombre pour le réinvestir dans tous les contextes et automatiser le calcul mental simple pour tous les élèves.**

Faire acquérir sur le long terme les notions d'unité, dizaine, centaine (...) afin mieux construire la notion de nombre. (Transposable à l'étude des unités de grandeurs.)

Permettre à chaque enfant de s'approprier SA méthode de calculs de base (additions simples, soustractions simples, compléments à 10...)

Faire progresser les élèves en calcul mental et calcul réfléchi (développement des techniques originales de calcul).

##### **Les langages pour penser et communiquer**

Comprendre l'oral

Comprendre un document

Le vocabulaire au service de la lecture :

- Améliorer la compréhension de textes par l'enrichissement du vocabulaire.
- Avoir une lecture plus efficace
- Pratique quotidienne en autonomie.
- Valoriser les productions

##### **Un parcours (artistique et culturel, citoyen) au travers de la visite de musées et la rencontre d'artistes.**

Aider à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace.

Favoriser l'expression et la création.

Acquérir des savoirs et de techniques spécifiques et amener progressivement l'enfant à cerner la notion d'œuvre d'art et à distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés.

## **Découverte du Chéran.**

Tous les élèves de l'école ont pris part à des animations sur le Chéran financées et organisées par le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC) et le Parc Naturel Régional des Bauges (PNRB). Chaque classe a ainsi pu découvrir le Chéran et ses abords (hydrologie, géologie, observation de la faune et de la flore...) à l'occasion d'une journée de randonnée en compagnie d'animateurs nature. En parallèle, des interventions se sont déroulées en classe sur cette même thématique, sous forme d'ateliers BD et d'activités de land art.

## **Un parcours sportif**

dans le cadre de leur scolarité, les enfants de l'école de Cusy ont la possibilité de s'initier ou de se perfectionner au ski de fond et la natation

## **Canton Chante**

Le projet Canton Chante se poursuit cette année avec les interventions d'Emmanuelle Boitard auprès de toutes les classes de l'école. Ce projet regroupe l'ensemble du canton d'Alby sur Chéran.

## **Labellisation E3D**

Dans le cadre d'une démarche environnementale impulsée par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale de Haute-Savoie, notre école s'inscrit dans une démarche de labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Le dossier a été déposé au mois de mars afin de se lancer dans la démarche et viser le premier niveau de labellisation (qui compte trois niveaux au total).

## **3.2. Le collège**

Le collège de secteur est celui d'Alby-sur-Chéran.

Le collège accueille 586 élèves dont 158 élèves en classe de 6ème et 154 en classe de 5ème, 129 élèves de 4ème et 145 élèves en 3ème. En fin de troisième, selon les résultats obtenus au DNB (diplôme national du Brevet), 96.82% des collégiens du Collège René Long ont acquis le niveau de compétences et de connaissances requises. 88.82% des collégiens ont pour leur part acquis à la fin de leur cursus au Collège René Long, un niveau de compétence supérieur à la moyenne exigée.

Les élèves viennent des villages suivants : Alby sur Chéran, Allèves, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Cusy, Gruffy, Héry sur Alby, Mûres, Saint Sylvestre et Viuz-la-Chiésaz.

Il existe un transport scolaire qui permet aux élèves de se rendre facilement dans l'établissement.

Les objectifs principaux du projet éducatif sont :

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de ses loisirs en lui donnant les moyens d'exprimer ses idées et ses envies, et en favorisant son investissement personnel ;
- Être un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Il doit favoriser les relations, les échanges et l'intégration de chaque jeune dans le respect de l'autre et des règles de vie ;
- Encourager les jeunes dans leur statut de citoyen dans une dimension locale dans un premier temps.

### 3.3. Le périscolaire

Le service périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon les horaires suivants :

Maternelle :

7h30-8h30 : service périscolaire

11h30-13h30 : repas, pause méridienne

16h40-17h40 : service périscolaire 1ère heure

16h40-18h40 : service périscolaire 2ème heure

Elémentaire :

7h30-8h30 : service périscolaire

11h45-13h45 : repas, pause méridienne

16h30-17h30 : service périscolaire 1ère heure

17h30-18h30 : service périscolaire 2ème heure

Horaires	Contenu
<b>Accueil du matin 7h30-8h30</b>	Accueil calme et individualisé qui prend en compte la dimension parent/enfant. Il est conçu comme un temps de transition entre le temps familial et le temps collectif. Il est regroupé en un seul lieu du groupe scolaire chaque fois que possible. L'encadrement est assuré par des ATSEM et des animateurs du centre de Loisirs « Le Trousset ».
<b>Temps méridien 11h30-13h30 ou 11h45 -13h45</b>	Temps de repas et d'activités éducatives adaptées (éducation au goût et au vivre ensemble, ...). Des espaces de calme et de repos doivent être recherchés. L'encadrement est assuré par les ATSEM, des animateurs du « Trousset » et du personnel de cantine.
<b>Accueil après la</b>	En maternelle, la prise en charge des enfants est assurée par le personnel de la mairie (animateurs). C'est un moment de transition entre la fin du

<b>classe 16h40-17h40 – Maternelle</b>	temps scolaire et le retour à la maison. Les enfants prennent leur goûter puis font des activités calmes ou plus dynamiques selon leur âge et leur besoin.
<b>Accueil après la classe 16h30-17h30 – Elémentaire</b>	En élémentaire, l'encadrement des enfants est assuré prioritairement par des animateurs. Des bénévoles associatifs interviennent pour l'aide aux devoirs. Après un temps de récréation et de goûter, les enfants vont dans les salles d'accueil pour un temps calme de lecture, d'apprentissage des leçons et de jeux éducatifs. La coopération entre les enfants sera recherchée chaque fois que possible.
<b>Accueil du Soir 17h30-18h30 *(ou 17h40- 18h40)</b>	Temps calme avec sortie échelonnée en fonction de l'arrivée des parents. Regroupé en un seul lieu chaque fois que possible, il est conçu comme un temps de transition entre le temps collectif et d'activités et le temps familial. L'espace et le matériel éducatif adaptés seront proposés dans ce cadre. La stabilité de référence des agents en charge de l'accueil sera privilégiée. L'accueil des parents permettra un dialogue et l'éventuelle communication sur les événements de la journée.

### 3.3.1. L'accueil du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi de la commune de Cusy prend part au Plan Mercredi.

L'accueil de loisirs accueille les enfants le mercredi et les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et 4 semaines pendant les vacances d'été.

L'accueil de loisirs fonctionne de 8h30 à 17h30. Un péricentre est proposé de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30. Un départ et une arrivée échelonnés sont mis en place.

Un accueil et des activités sont proposés toute la journée dans le cadre de l'accueil de loisirs du « Trousset ».

L'inscription à la demi-journée est possible les mercredis sauf en cas de programmation exceptionnelle d'une animation prévue sur la journée. L'encadrement est assuré par le personnel du « Trousset ».

Les activités libres ou organisées sont proposées à l'intérieur ou à l'extérieur.

### 3.3.2. Alternance des activités

Afin de répondre à l'ensemble des besoins des enfants, l'équipe pédagogique fait le maximum pour proposer des activités diversifiées, adaptés au moment de la journée, à l'âge et aux envies des enfants.

Présentation des activités possibles : des activités sportives, artistiques et culturelles

Activités sportives :

- Découverte de sports : basket, football...en lien avec les associations communales.



- Découverte de danses diverses avec l'association locale

Activités manuelles : peinture, bricolage, cartes de vœux pour les Aînés de la commune...

- Chant, théâtre, cinéma, éveil musical en lien avec le SIPA...

Découverte et projets autour du patrimoine local : visite ferme bio, miellerie...

Activités hygiène et bien être

Activités culinaires :

- ateliers autour de l'hygiène alimentaire, cuisine du monde, confection de gâteaux

Activités autour de la citoyenneté :

- projets autour du recyclage, du développement durable.



La spécificité des enfants de maternelles est prise en compte.



L'activité « aides aux devoirs » animée par des bénévoles de la commune adhérents à l'AFR de Cusy a démarré en 2021 avec au départ les mardis soirs puis complété par la suite le jeudi soir. Elle se remet en place en 2022 avec les mardis et les jeudis.



Les enfants peuvent aussi être force de proposition dans les activités proposées. Nous proposons souvent plusieurs activités en même temps et les enfants ont la possibilité de choisir.

A noter que certaines activités pourront donner lieu à des présentations (spectacles, expositions, manifestations) à la fin d'un trimestre ou de l'année.

### 3.3.3. Différentes tranches d'âge

Les enfants à partir de 3 ans révolus et jusqu'à 5 ans sont accueillis dans les locaux mis à disposition dans l'école maternelle.

Les enfants de 6 ans révolus passent avec les 6-11 ans.

Par la variété des types de tâches proposées, des modalités de travail utilisées, nous veillons à respecter les rythmes biologiques des enfants et à préserver les équilibres entre les phases de jeu, de repos et d'activités.

Des locaux sont mis en disposition par la mairie :

- Une salle d'activités pour les travaux manuels.
- Une salle de repos pour la sieste.
- Une salle de la cantine pour les repas de midi.
- Une salle de sports pour les activités d'éveil.
- la cour de récréation.

La mise en place de ce programme nous permet de répondre aux objectifs du « **Plan Mercredi** » qui sont les suivants :

**Evolutions remarquées :**

- ➔ Depuis le dernier plan Mercredi, les effectifs sont en augmentation. Ces chiffres montrent la qualité des services et la confiance des parents à l'égard du centre.
- ➔ L'équipe a également évolué, elle est devenue plus stable ces dernières années et la grande majorité est diplômée.

**La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant**

- ➔ L'école et le périscolaire partagent des locaux et du matériel, permettant aux enfants d'avoir plus facilement des points de repères.
- ➔ Les équipes enseignantes et les équipes du périscolaire ont en début d'année une rencontre lors de laquelle, les projets sont présentés, les thématiques partagées...
- ➔ Certaines ATSEM font partie de l'équipe périscolaire.
- ➔ L'école et le périscolaire mettent en place des événements festifs communs.
- ➔ Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires : le développement durable, la lecture...
- ➔ La directrice de l'accueil périscolaire participe de manière régulière aux Conseils d'Ecole.

**L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**

- ➔ Tout est mis en place pour pouvoir répondre aux différents régimes alimentaires.
- ➔ « La tolérance aux différences » a une place toute particulière au sein du projet pédagogique
- ➔ Les équipes d'animation mettent en place des actions permettant de sensibiliser les enfants aux problématiques du handicap.
- ➔ La politique tarifaire avec les Quotients Familiaux (4 tranches différentes) permet à toutes les familles de pouvoir accéder à l'accueil de loisirs du mercredi.

**Mise en valeur de la richesse des territoires**

- ➔ Des partenariats locaux sont initiés avec les associations sportives et culturelles notamment. Les enfants de l'Accueil de Loisirs du mercredi se rendent souvent dans les bibliothèques du territoire.  
D'autres partenariat (Familles Rurales, Club des Aînés...) sont prévus lors des prochains mois.
- ➔ L'organisation de sorties permet aux enfants des accueils de loisirs de découvrir la richesse de leur territoire. C'est souvent par l'intermédiaire de pratiques sportives que cette découverte a lieu : randonnée, ski de fond, natation  
L'équipe d'animation organise souvent des rallyes photo permettant aux enfants de découvrir leur village d'une manière différente.
- ➔ L'équipe d'animation met en place des projets en partenariat avec les acteurs locaux : visite d'une ferme, rencontre avec un apiculteur....

### **Le développement d'activités éducatives de qualité**

- ➔ L'ensemble des équipes d'animation est composé par des professionnels de l'animation. La commune de Cusy s'engage dans une réelle politique de formation pour les animateurs.
- ➔ L'accueil périscolaire a son propre projet éducatif, avec un projet pédagogique et un planning d'activités. Des objectifs pédagogiques, des intentions éducatives sont mis en avant régulièrement par les équipes.  
Tous les mois, l'équipe prépare un planning détaillé d'activités.
- ➔ Afin de répondre aux besoins des enfants, les deux groupes (3-6 ans et 6-11 ans) sont séparés afin de mettre en place des activités adaptées. Cependant il arrive que les enfants se regroupent de manière exceptionnelle pour partager un moment en commun.
- ➔ La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.
- ➔ La déclaration de l'accueil de loisirs périscolaire à la DDCS/PP de Haute-Savoie, implique une vérification systématique de l'honorabilité de tous les intervenants ainsi qu'un contrôle régulier de l'accueil par les agents de l'État.

### 3.4. Les activités extra-scolaires

La commune de Cusy organise un accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires selon le calendrier suivant :

- 2 semaines aux vacances d'automne
- 2 semaines aux vacances d'hiver
- 2 semaines aux vacances de printemps
- 4 semaines aux vacances d'été

Nous accueillons une cinquantaine d'enfants en priorité des communes de Cusy, d'Hery-sur-Alby et de Chainaz-les-Frasses.

Les enfants sont répartis en deux groupes :

- Le groupes des *Loustics* : les enfants entre 3 et 6 ans
- Le groupe des *Castors* : les enfants entre 7 et 11 ans

Les horaires de l'accueil sont les suivants :

- 7h30-8h30 : Péricentre
- 8h30-9h00 : Accueil échelonné
- 9h00-17h00 : Activités
- 17h-18h30 : Départ échelonné

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée à partir de l'année scolaire 2022-23. Auparavant les enfants pouvaient venir à la demi-journée et pour des raisons pédagogiques et d'organisation le règlement a évolué cette année.

L'accueil se déroule dans les locaux du périscolaire et dans des locaux mutualisés avec l'école. Les deux groupes sont séparés et l'équipe organise des temps communs à l'ensemble des tranches d'âge.

L'équipe est constituée en général de 7 personnes. Certains font partie de l'équipe qui travaille toute l'année et d'autres sont des vacataires. Le recrutement de personnes extérieures apporte une nouvelle dynamique très intéressante pour les vacances.

L'équipe choisit une thématique générale et des sous thèmes qui vont être le fil rouge des différentes activités. Il y a une sortie et un grand jeu par semaine.

Les objectifs pédagogiques de cette année étaient autour de l'autonomie, la créativité, le vivre ensemble, l'épanouissement de l'enfant et d'apprendre à accepter la différence. Ces derniers sont retravaillés avec chaque équipe lors des temps de préparation.

### 3.5. Le secteur jeunesse

Il n'existe pas à proprement parler un service pour les jeunes collégiens de la collectivité. Il est cependant important de préciser que les élus de la commune ont pour projet de constituer à partir de septembre 2022 une Commission Municipale Jeune (du CM1, CM2 et Collégiens de 6ème). Cette dernière aurait pour objectif de réunir les jeunes intéressés à s'investir dans la vie du village. Concrètement ces jeunes pourront à la fois donner leur avis sur des projets de la commune mais également être force de proposition pour de nouvelles initiatives.

Cusy fait partie prenant du syndicat intercommunal du Pays d'Alby (SIPA). C'est cette collectivité territoriale qui a la compétence « Jeunesse ». Dans ce cadre, les jeunes de Cusy peuvent avoir accès à L'Espace jeunes créé au sein du Pôle (bâtiment culturel et sportif) à côté du collège.

L'Espace jeunes 11-17 ans est également ouvert en période extrascolaire pendant les vacances : fin d'année (1 semaine), hiver, printemps, été (avec une fermeture au mois d'août) et automne.

L'Espace jeunes se situe au sous-sol du Pôle et a un accès direct sur l'extérieur. Les jeunes peuvent rentrer soit par le bâtiment, soit par l'entrée extérieure. Des jeux de sociétés, livres, matériel pédagogique sont mis à dispositions des jeunes.

Les activités proposées par l'équipe peuvent se dérouler sur place ou à l'extérieur.

Horaires :

Lors des périodes scolaires, des temps d'accueils et d'activités sont proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h. Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h, sur inscriptions. Pendant les vacances scolaires les jeunes sont accueillis à la journée.

Cet espace est géré par trois animateurs.

Un projet éducatif est écrit pour le Service Jeunesse se déclinent en trois objectifs principaux

- Permettre aux jeunes d'être acteurs de ses loisirs en lui donnant les moyens d'exprimer ses idées et ses envies, et en favorisant son investissement personnel ;
- Être un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Il doit favoriser les relations, les échanges et l'intégration de chaque jeune dans le respect de l'autre et des règles de vie ;
- Encourager les jeunes dans leur statut de citoyen dans une dimension locale dans un premier temps

Le Service Jeunesse 11-17 ans souhaite participer à l'éducation du jeune et lui offre la possibilité de découvrir de nouvelles expériences. Il est complémentaire de l'école et cercle familial, dans son développement. S'inscrire au Service jeunesse, c'est pratiquer des activités de découvertes, d'expressions et de loisirs éducatifs qui encouragent l'intégration des jeunes dans la vie sociale.

Par ce biais, les jeunes pourront devenir également acteur, en participant activement à la mise en place d'activités ou de projets qui leur tiennent à cœur.

Le Service Jeunesse accueillera les jeunes à partir de 11 ans de tous milieux sociaux et culturels, aussi bien masculin que féminin.

Pour les jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicaps, un protocole d'accueil sera établi en concertation avec la famille.

### 3.6. Le milieu associatif

La commune de Cusy compte quelques associations sportives notamment pour les enfants et les jeunes : football, judo et vélo.

L'association Familles Rurales de la commune de Cusy est très active sur le territoire. Elle propose notamment des activités pour les enfants et les jeunes. Une activité particulièrement remarquable qui s'inscrit complètement dans la démarche du PEdT : un festival de danse en partenariat avec un groupe de personnes âgées. Le club de danse met en scène et en chorégraphie les récits de « la vie d'avant ».

Les jeunes sapeurs-pompiers sont aussi très présents sur la commune de Cusy. La section JSP donne la possibilité aux enfants de s'impliquer dans la vie du village au service de la collectivité, sur la base de valeurs altruistes.

Les enfants et les jeunes ont la possibilité d'avoir aussi accès aux activités culturelles par des associations communales : des cours de musique, des cours de chant et du théâtre.

Le cinéma mobile donne accès aux familles à un service de qualité de manière régulière sur la commune (film une fois par semaine + séances dédiées aux jeunes).

La bibliothèque et ses bénévoles permettent également aux enfants et aux familles d'avoir un accès à de nombreux ouvrages (livres, documentaires, albums) et d'autres ressources pédagogiques.

Dans cette deuxième partie, nous avons pu constater qu'il existe sur le territoire de la commune de Cusy une offre éducative assez importante.

Chacun des acteurs a ses propres objectifs éducatifs et pédagogiques.

Cependant il manque encore des liens entre les différents projets pour **gagner en visibilité et en efficacité auprès des publics concernés.**

Les réunions de concertation ont déjà eu le mérite de provoquer la rencontre entre ces acteurs.

La prochaine étape va être de **mettre en place la collaboration de ces partenaires** dans la mise en place de nouveaux projets

## 4. La concertation

L'écriture du PEdT se doit d'être le fruit d'une concertation territoriale. Pour la mise en place de ce projet, la concertation a été réalisée en plusieurs étapes que l'on va décrire dans les prochains points.

### 4.1. La commission Scolaire

La commission regroupe six élus qui ont une sensibilité particulière pour l'enfance et le scolaire. C'est l'organe qui dessine la politique éducative de la commune de Cusy.

Elle est à l'initiative de la mise en place de la démarche PEdT.

Concrètement, cette commission se réunit une fois par mois en moyenne.

### 4.2. Rencontre avec l'ensemble des acteurs

- **Ingénierie de projet**

Pour mener à bien cette concertation, la collectivité a fait appel à la Fédération Départementale Familles Rurales pour l'accompagner dans cette démarche de projet avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Concrètement, une personne extérieure au territoire était en charge d'animer les réunions, de faire naître le débat grâce à différents outils collaboratifs.

- **Calendrier**

Première réunion de lancement a eu lieu le *1ere octobre 2021*. Elle a été l'occasion de faire le bilan et de se projeter sur le renouvellement du nouveau PEdT.

Les élus, les directeurs d'école et du périscolaire, ainsi que les parents délégués étaient invités.

Lors de cette première rencontre le choix de l'objectif général a été réalisé.

La personne en charge de l'accompagnement a eu des problèmes de santé et n'a pas pu continuer sa mission. Elle a été remplacée seulement à partir du mois de janvier.

La deuxième réunion s'est déroulée le *1 février 2022*. Les associations locales ont également été invitées à cette rencontre qui a permis de définir les objectifs opérationnels.

Une troisième réunion a eu lieu le *8 mars 2022*. Les acteurs éducatifs ont pu définir ensemble les indicateurs de réussite des différents objectifs opérationnels

Et enfin un dernier atelier travail, le *14 mai 2022*, lors duquel un grand nombre d'associations, d'acteurs du territoire a été invité à participer. Cette dernière rencontre a permis de réfléchir aux différents projets, actions que l'on pouvait mettre en place dans le cadre du PEdT.

- **Outils utilisés**

Afin de faciliter la prise de parole de chacun des acteurs et la créativité, la collectivité a porté une attention particulière à l'utilisation de méthode innovante et interactive. En effet, les participants ont pu débattre à l'aide d'image, de citations d'exemples concrets... Ils ont également alterné les temps de réflexions individuelles en petits groupe hétérogène ou en grand groupe.

Les différents échanges entre les acteurs sont déjà une réussite en elle-même de ce PEdT.

- **Parole d'enfants**

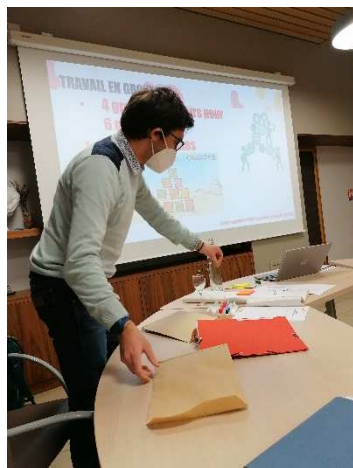
Les équipes d'animation des services périscolaires ont organisé un temps de réflexion avec les enfants accueillis. Ce travail a été partagé lors des différentes réunions de concertation. Certaines idées ont permis l'échange entre les acteurs.

### 4.3. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est nécessaire afin de s'assurer de la bonne gouvernance du dispositif PEdT.

Le comité de pilotage rassemble l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de l'éducation sur le territoire

Il a pour mission d'élaborer le PEdT, de suivre sa mise en œuvre et de l'évaluer.



### Composition du comité de pilotage :

Des élus (de la commune) de la commission Scolaire, les directeurs d'école, les directrices du service périscolaires, les représentants des associations et des parents délégués

Dans un premier temps et dans le but d'aboutir à ce document, il a :

- défini le périmètre d'action,
- identifié les besoins en fonction des caractéristiques du public,
- défini les priorités communes en matière d'éducation,
- ciblé le public, les ressources humaines et techniques mobilisées et les activités prévues
- défini un certain nombre de projets et d'actions
- prévu les modalités d'évaluation

Puis dans un deuxième temps, ce même comité va veiller au bon déroulement du PEdT. En se réunissant de manière régulière, il assurera les choix stratégiques, la communication autour du projet et la mise en place des différents projets.

#### 4.4. Groupes de travail

Afin d'assurer une mise en pratique efficace du PEdT, des groupes de travail vont être organisés afin de donner la possibilité aux différents acteurs de faire avancer les différents projets répondant aux objectifs du PEdT.

Ces groupes seront pilotés par des élus mais seront ouverts aux personnes intéressées par la thématique. En fonction des sujets, il se peut également que la collectivité fasse appel à des personnes extérieures spécialisées sur certaines thématiques par exemple.

## 5. Elaboration et mise en œuvre du PEdT

### 5.1. Les besoins éducatifs

De manière générale, comme nous avons pu le voir dans le diagnostic ci-dessus, la commune de Cusy est un territoire assez privilégié. En effet, le taux d'activité est important, les écoles et services municipaux sont très impliqués. Le monde associatif est aussi très présent dans la vie locale, mais pas forcément à des fins éducatives.

L'un des enjeux de ce PEdT va être de créer du lien entre les différents acteurs et de garantir une continuité et une cohérence éducative. Il sera donc nécessaire de créer des passerelles entre les différents projets : les projets d'école, pédagogique, d'association, de vie...

De plus, il a été assez difficile de mobiliser les associations de parents d'élèves lors de ce travail de concertation. Il faudra essayer dans la mesure du possible de les impliquer dans les différents projets.

De manière plus concrète, les différents acteurs de la concertation ont également mis en avant certains domaines qu'il serait intéressant de privilégier.

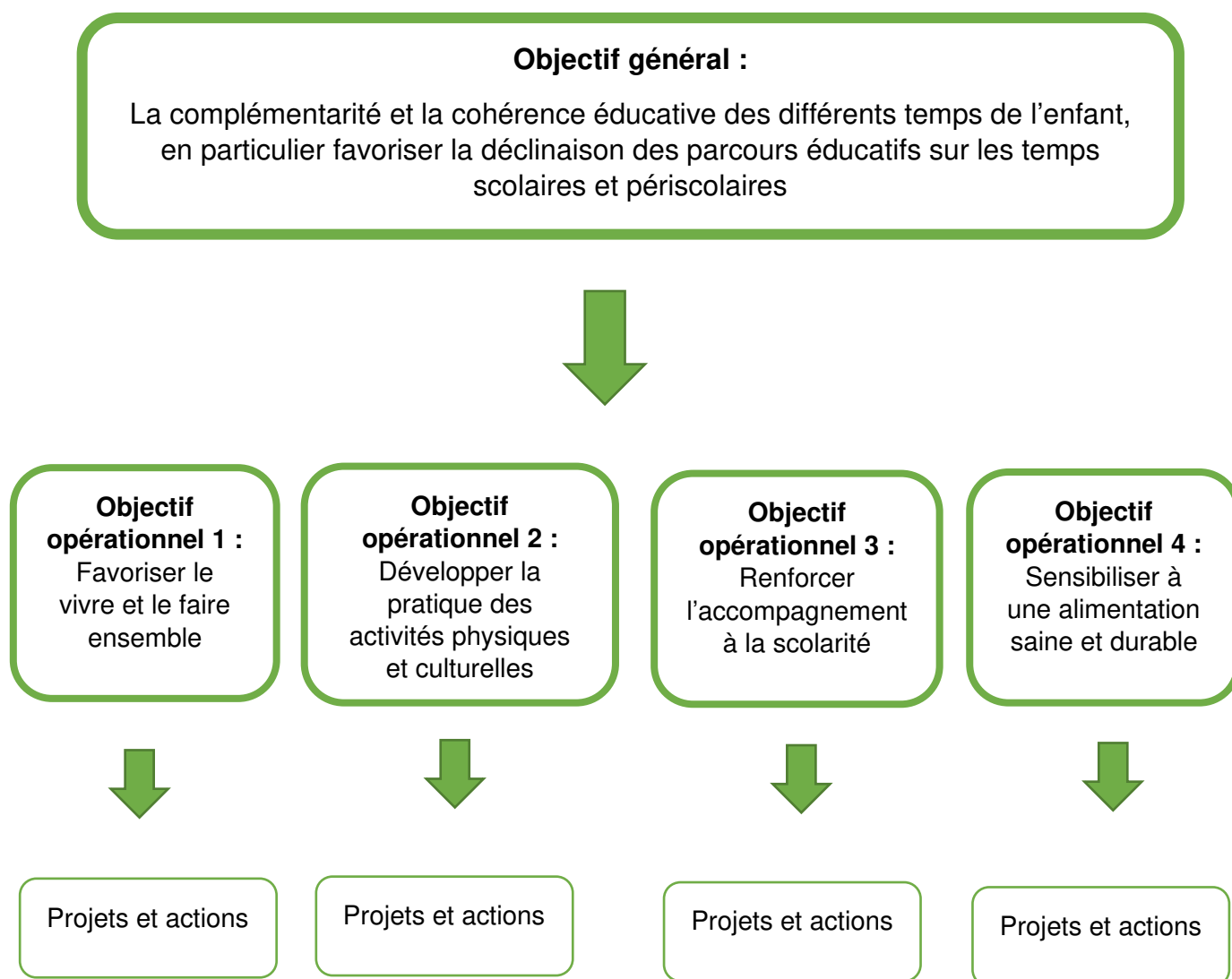
- ➔ Il existe au sein de l'école et du périscolaire certaines **incivilités** qui ont lieu régulièrement de la part des enfants. Certaines remarques, comportements, moqueries voient de plus le jour au sein de l'école.
- ➔ Le développement des nouvelles technologies, de la société de consommation favorisant **l'individualisme et l'entre-soi** sont des comportements qui touchent également un territoire comme celui de la commune de Cusy. Les différentes générations par exemple se côtoient sans jamais vraiment se rencontrer.
- ➔ De plus en plus d'enfants sont au périscolaire du matin tôt jusqu'au soir. **La relation avec les parents** est parfois compliquée car il est nécessaire de faire les devoirs en rentrant. Il serait préférable que les parents puissent avoir plus de temps pour faire autre chose.
- ➔ Avec les horaires de travail des parents qui travaillent à l'extérieur de la commune, il est difficile pour les enfants de pratiquer **une activité sportive et / ou culturelle**
- ➔ Les associations sportives sont très présentes sur le territoire et donnent la possibilité aux enfants et aux jeunes du territoire de pratiquer du sport en club. Cependant **le sport sous sa forme de découverte et de loisirs** n'existe que très peu sur la commune de Cusy.

- ➔ Bien que la commune de Cusy soit un territoire « privilégié », en termes de vie avec la nature. Les enfants n'ont pas toujours conscience de l'importance de **bien manger et de la consommation dite locale**. La commune a de la chance de pouvoir compter sur son territoire des agriculteurs, apiculteurs... qui peuvent être mis en avant auprès des enfants.
- ➔ La problématique **climatique** est plus que jamais d'actualité. Les enfants d'aujourd'hui seront au cœur d'enjeux qu'il faut prendre en compte dès le plus jeune âge.

## 5.2.L'objectif général et les objectifs opérationnels

La concertation entre les différents acteurs a été l'occasion d'échanger des points de vue, des idées sur les ambitions éducatives de la commune de Cusy.

Même si les participants n'ont pas toujours été d'accord, grâce aux différentes réunions une ligne directrice commune et partagée a été définie :



### 5.3. Les projets et les actions

La concertation entre les acteurs a été également l'occasion de réfléchir à la mise en place de projets concrets permettant la réussite de ce PEdT.

Voici quelques idées :

- Organiser des rencontres intergénérationnelles permettant le partage et l'échange entre les différentes générations.
- Développer et renforcer l'activité « Aide aux devoirs »
- Organiser une fête commune de fin d'année entre l'école et le périscolaire
- Mettre en place une commission « qualité menu » permettant notamment la participation des enfants
- Rallye photo semi permanent pour favoriser la rencontre et la découverte du territoire
- Repas à thème et rencontres avec des agriculteurs autour de la pause méridienne
- Potager à l'école
- Atelier de sensibilisation au tri
- Atelier lecture les mercredis en partenariat avec la bibliothèque et l'accueil de loisirs
- Organiser des temps de rencontres et d'échanges entre les parents et l'équipe d'animation

Vous trouverez dans le compte-rendu des réunions en annexe une liste plus exhaustive des idées et des projets.

## 6. La démarche d'évaluation et les évolutions possibles

L'évaluation sert à mesurer l'écart et la cohérence entre le projet et les objectifs initiaux, et les actions réalisées, les résultats et impacts concrets.

Lors des différentes rencontres, les participants ont eu l'occasion d'échanger sur les indicateurs de réussite que l'on pouvait mettre en place pour les différents objectifs.

Objectifs	Indicateurs
<b>Renforcer l'accompagnement à la scolarité</b>	Le nombre de candidatures spontanées des enfants
	Instaurer un temps d'échange entre les enseignants et les bénévoles de l'aide aux devoirs
	Taux de satisfaction des enfants et des familles pour l'aide aux devoirs
<b>Développer la pratique des activités physiques et culturelles</b>	Organiser des événements de découverte du village pour valoriser la mobilité douce
	Organiser des événements communs (théâtre, musique...) entre l'école et l'accueil de loisirs
<b>Sensibiliser à une alimentation saine et durable</b>	Diminuer les déchets alimentaires des enfants
	Mise en place et valorisation d'un composteur
	Mettre en place des activités culinaires pour et avec les enfants
<b>Favoriser le vivre et le faire ensemble</b>	Mise en place de projets avec les associations locales
	Organiser une rencontre intergénérationnelle
	Faire participer les enfants à la vie quotidienne de la pause méridienne

En parallèle de ces indicateurs, chacune des actions, projets concrets donnera lieu à différents types d'indicateurs :

- Les indicateurs quantitatifs : nombre d'enfants participant à une activité, augmentation ou baisse de cet effectif, nombre de présences de parents aux réunions, etc ;
- Les indicateurs qualitatifs : réponses à des enquêtes de satisfaction, réclamations, écrits sur un livre d'or, etc.

La combinaison des deux types d'indicateurs apporte du sens : les indicateurs qualitatifs pouvant éclairer, expliquer les indicateurs quantitatifs.

La démarche d'évaluation va se réaliser sur l'ensemble de la période du PEdT. Elle permettra notamment de réajuster les objectifs, d'en ajouter des nouveaux ou de les modifier.

Le comité de pilotage, lors de ces rencontres, fera un point régulièrement sur l'avancée de ces différents indicateurs.

## ANNEXES

- 1 - Compte rendus des réunions
- 2 - Règlement intérieur centre de loisirs du Trouset
- 3- Programmes des mercredis
- 4 -Programme des vacances 2022
- 5 - Liste des associations
- 6- Photo de la concertation